



**BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
COMMUNALES N°295**

Directeur de la publication  
Guy SCHMITT

Comité de rédaction  
Commune de Soultz-les-Bains

Impression :  
Commune de Soultz-les-Bains

Mairie de Soultz-les-Bains  
1, rue de Molsheim  
Tél : 03-88-38-10-24  
Fax : 03-88-38-06-87  
Courriel : mairie@soultz-les-bains.fr

### **Le Mot du Maire**

*« Ensemble faisons cause commune »*

*Le bénévolat existe depuis longtemps dans nos communes rurales et a repris un nouvel élan sur fond de crise budgétaire et désir de renouvellement de la citoyenneté.*

*Beaucoup d'élus le disent, quand on a un budget limité, le bénévolat au service de la Commune existe depuis longtemps et fait partie du système D permettant de réaliser de nombreux projet au service des Soultzois, autrement impossible.*

*Je vous invite à lire l'article sur le bénévolat soultzois qui a permis ces 20 dernières années les opérations suivantes : restauration Holtzbrunne – Kaltebrunne, réalisation du Felsebrunne, parvis de l'Eglise, création de sentiers piétonniers (Jesselsberg – Casemates), sentier de l'Eglise, de nombreux murs de soutènement, les ateliers municipaux et bien d'autres actions beaucoup moins spectaculaire.*

*Un engagement fort (20 samedi par an) par les conseillers volontaires et les citoyens bénévoles.*

*Je voudrais aussi féliciter les employés de la Caisse d'Epargne qui nous ont permis lors de leur journée de solidarité de doubler notre parc à chèvres au Jesselsberg.*

*Ces chantiers risquent de faire perdre des marchés aux entreprises, mais sans ces engagements, ce sont surtout des travaux que nous n'aurions pas réalisés.*

*En outre certains citoyens pourraient nous rétorquer « Je paye des impôts alors pourquoi je participerai en plus à des chantiers bénévoles ».*

*In fine, tout bénévolat local renforce le lien social, la fraternité et fait ressortir une vrai dynamique communale.*

*Alors engagez-vous un peu pour Soultz pour en tant qu'administré, vous passiez de consommateur à acteur de notre village.*



Votre Maire,

Guy SCHMITT



## Collecte de Papiers / Plastiques :

La prochaine collecte des **vieux papiers** et des **plastiques** recyclables aura lieu :

**Le Vendredi 21 octobre 2016**  
**Dès 4 heures du matin**



Les objets en **plastique** doivent être mis dans les sacs plastique translucides jaunes distribués par le Select'om. Le papier doit être stocké dans les poubelles bleues. En cas de besoin supplémentaire en sacs, la mairie en met à votre disposition.

Pensez à sortir le papier et les plastiques la veille au soir et à les déposer dans un **endroit bien visible**.



**Les bennes de collectes pour le verre et les vêtements rue du Moulin sont déplacées sur le parking du Hall des Sports**

## Vaccinations

Les prochaines séances de vaccinations auront lieu à la mairie de Sultz-les-Bains aux dates suivantes :

- ↪ Jeudi le 22 septembre 2016 de 19h00 à 19h30
- ↪ Jeudi le 6 octobre 2016 de 19h00 à 19h30
- ↪ Jeudi le 13 octobre 2016 de 19h00 à 19h30



Une convocation sera envoyée aux personnes concernées selon les informations en notre possession.

Cependant, même si vous n'avez pas reçu de convocation, vous pouvez vous présenter et bénéficier d'une vaccination gratuite.

Les personnes désirant être suivies par la Commune sont priées de venir s'inscrire en Mairie, accompagné de leur carnet de vaccination.

Les vaccins effectués sont les suivants : DTP (Diphtérie - Tétanos-Polio), TP (Tétanos-Polio), et T (Tétanos).

## Félicitations aux mariés

Samedi 16 juillet 2016, se sont Véronique BILD et Yves SCHIRMANN qui se sont dit « oui » devant leur famille et amis.

Et le samedi 13 août 2016, se sont Camille WEYANT et Jeffrey MAYER qui se sont dit « oui » devant leur famille et amis.

*Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.*



## ***Rentrée scolaire – effectif de nos écoles***

Et voilà la rentrée ! Jeudi 1er septembre, 78 enfants, répartis sur trois classes ont pris le chemin de l'école des Pins de Soultz-les-Bains. Un effectif stable, par rapport à l'année dernière.

En maternelle : 27 élèves

Chez Mme Anny MANGEL  
Mme Danielle NACHBAUER, Directrice

Petite Section : 6 élèves  
Moyenne Section : 12 élèves  
Grande Section : 9 élèves

En élémentaire : 51 élèves

Chez Mme Florence TRAPPLER  
CP : 11 élèves  
CE1 : 7 élèves

Chez Mme Nathalie HUMMEL  
CE2 : 6 élèves  
CM1 : 18 élèves  
CM2 : 9 élèves



Les enfants de CE2 rejoindront la classe de Mme Trappler pour différentes séquences d'apprentissage les lundis, mardis, jeudis après-midi et les mercredis matins.

Les cours d'enseignement religieux seront assurés par Mme Sophie MEYER.

Les nouveaux horaires dus à la réforme des rythmes scolaires, sont les suivants :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h15 à 11h30  
et de 13h30 à 15h45

Mercredi de 8h45 à 10h45

## ***Battue grands gibiers***

L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2015 au 1er février 2024 et est présidée par M. Patrick CLAUS, organisera des battues les dimanches :

***Grands Gibiers :***

**30 octobre 2016**  
**11 novembre et 18 décembre 2015**  
**15 janvier 2016**



Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (3 250 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements.

## Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu

**Le Lundi 3 octobre 2016  
de 18 h 00 à 20 h 30 au Hall des Sports.**



Comme à l'habitude une collation sera offerte à la fin du don :

**Baeckeoffe  
Dessert  
Café**

**Venez nombreux.**

Le Don du Sang est un geste vital et nécessaire. C'est un véritable engagement qui vient du cœur et qui sauve des vies. Il s'agit en effet de soigner des malades et des accidentés. Pour tous ceux qui en ont besoin chaque jour, rien ne peut remplacer le sang.



**Donner son sang,  
c'est offrir la vie.**

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)



## Don de sang - Un record battu

Le record a été battu lors de la dernière collecte de l'association des donneurs de sang de Sultz-les-Bains au hall des sports.

65 donneurs, dont sept nouveaux, y ont participé.

« Le message est bien passé auprès de nos concitoyens et des villages environnants », se sont réjouis les organisateurs, pour qui rien ne peut remplacer le sang pour les malades.

L'amicale a remercié les participants pour ce geste citoyen, ainsi que le personnel de l'Établissement français du sang et les bénévoles qui ont participé à cette manifestation.



## Rappel du programme d'automne de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Sultz-les-bains

### ➤ Manifestations :

- Pêche au brochet (à partir de 7h30) Dimanche le 16 octobre 2016  
Dimanche le 23 octobre 2016
- Assemblée générale Dimanche le 4 décembre 2016

Renseignements complémentaires et inscriptions :

- M. Jean-Pierre HENG 03.88.38.33.97
- M. Jean-Claude REGIN 03.88.38.49.12



## ***Bourse aux vêtements de l'Association Saint Jean***

Une bourse aux vêtements organisée par l'Association Saint Jean, ouverte à toute personne désirant vendre ou acheter des vêtements de toutes saisons et de puériculture de 0 à 99 ans, ainsi que tout article de sport est organisée bénévolement dans le but de rendre service à tous.

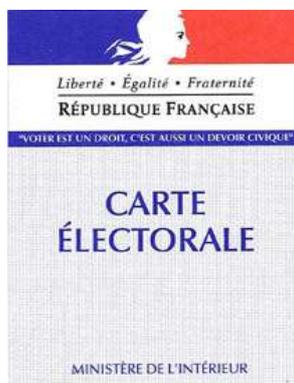
Elle aura lieu :

**Salle polyvalente**  
**Samedi 17 septembre 2016 de 8h00 à 18h00**  
**Dimanche 18 septembre 2016 de 9h00 à 12h00**



Vous pouvez d'ores et déjà noter cette date dans vos agendas et pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Régine au 06.72.35.18.80

## ***Inscription sur les listes électorales:***



La période d'inscription sur les listes électorales s'ouvre du 1er septembre au 31 décembre 2016 et donnera lieu à une refonte générale des listes d'électeurs de nationalité française ainsi qu'à la révision des deux listes électorales complémentaires des électeurs ressortissants de l'Union européenne résidant en France, l'une pour l'élection des représentants français au parlement européen et l'autre pour les élections municipales.

Les nouveaux arrivants sont priés de se faire inscrire à la Mairie aux heures de permanence du secrétariat.

Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint l'âge de 18 ans en 2016 ou atteignant cet âge avant le 1er Mars 2017 sont inscrits d'office sur la liste électorale. **Il leur appartient néanmoins de vérifier cette inscription pour éviter toute erreur.**

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues jusqu'au 31 décembre 2016.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir voter dans notre commune à partir du 1er mars 2017.

## ***Repas annuel des anciens***

Le traditionnel repas annuel du troisième âge aura lieu le **dimanche 2 octobre prochain** au Hall des Sports. Le repas sera confectionné par Joël ARBOGAST, du Restaurant l'Olivar.

L'invitation vous est parvenue courant septembre.

Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas eu votre invitation, veuillez vous mettre en rapport avec le Secrétariat de la Mairie.

Si vous avez eu votre invitation et ne vous êtes pas encore inscrit, merci de déposer votre talon réponse avant le 22 septembre 2016.



## ***Journée européenne du patrimoine***

Rendez-vous à tous le 18 septembre 2016 pour la Journée Européenne du Patrimoine qui aura pour thème :

« **Patrimoine et Citoyenneté** ».

### **Ouverture de l'Eglise Saint Maurice**

L'Eglise Saint Maurice sera ouverte le dimanche 18 septembre 2016 entre 14h00 et 18h00 avec une exposition photographique sur les curés de Soultz-les-Bains.

Visite Guidée :



### **Ouverture de la Mairie de Soultz-les-Bains**

La Mairie de Soultz-les-Bains sera ouverte le dimanche 18 septembre 2016 entre 14h00 et 18h00 avec une présentation de la galerie photographique des Maires de notre Commune et l'état d'avancement sur les recherches concernant le cimetière militaire russe et italiens.

### **Exposition à la Bibliothèque**

**MODELES REDUITS, PLANS,  
CARTES POSTALES, AFFICHES,  
REVUES PHOTOGRAPHIES**

Exposition ouverte au public de 14h00 à 18h00



## ***Dimanche 18 septembre 2016 : fête patronale***

**10h00** : Grand Messe de la Fête Patronale, suivie d'un apéritif et vente de desserts au profit de la paroisse (sur le parvis de l'église ; à la salle paroissiale en cas d'intempéries)

**14h00-18h00** : Visite de l'Eglise dans le cadre des Journées du Patrimoine.

- Mise à disposition d'un guide de visite
- Parcours adapté aux enfants

**17h00** : Interludes musicaux donnés sur l'orgue Silbermann  
Interprétés par Jean-Louis GAUDIN, organiste titulaire de la paroisse



## Tour-vélo de la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig

Le traditionnel TOUR VELO de la Communauté de Communes se déroulera le **Dimanche 25 septembre 2016 à partir de 8 heures 30**

4 départs sont fixés à savoir : MUTZIG (à proximité du Dôme, Pétaque Club), à MOLSHEIM (parking du cimetière du Zich), à ERGERSHEIM (parking de la salle polyvalente) et à DUTTLENHEIM (hall de la Concorde, rue du Stade).

Une lumière de sécurité sera remise à chaque participant en guise de cadeau

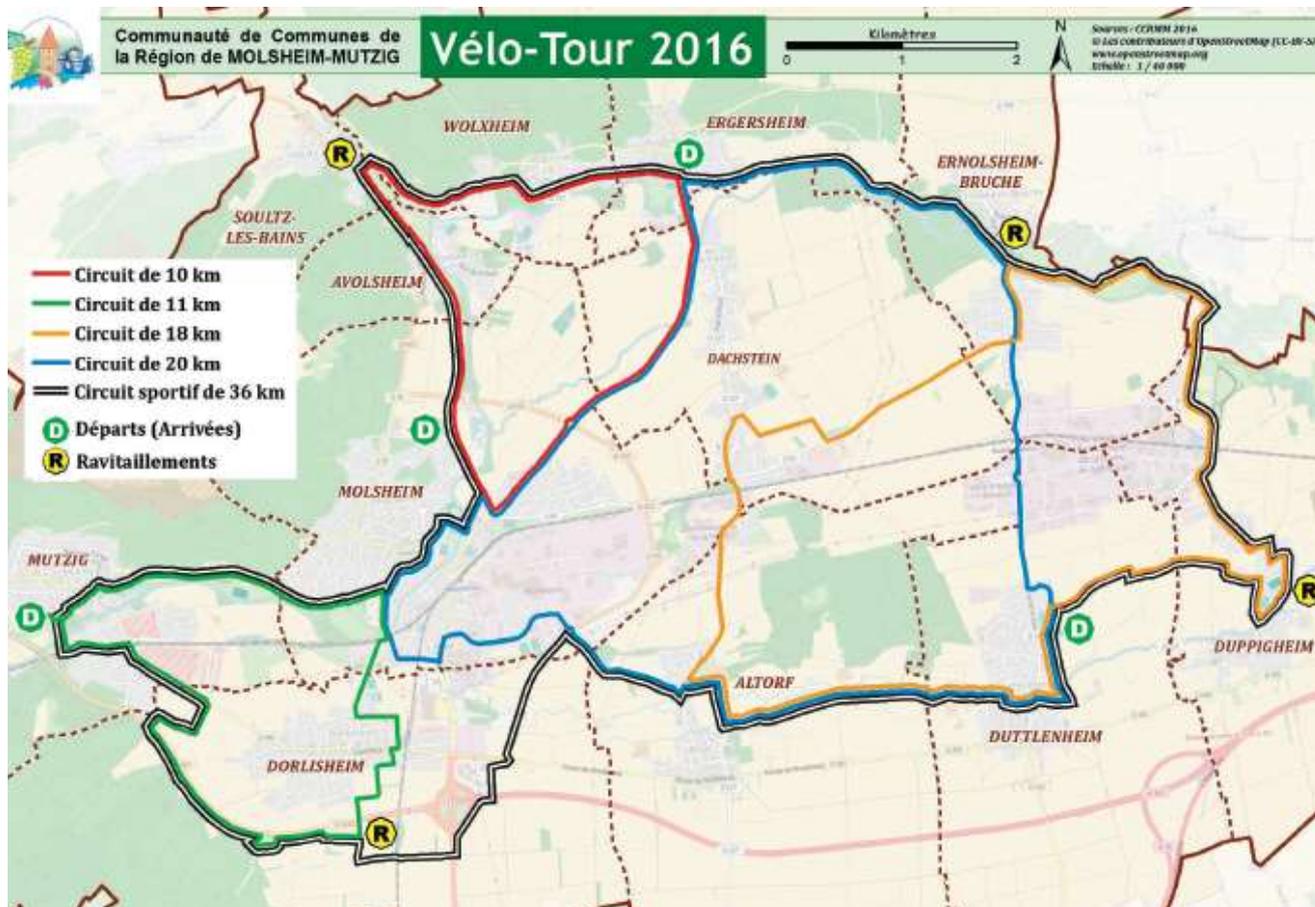
Cinq parcours sont à votre disposition : (10 km, 11 Km, 18 Km, 20 Km et 36 Km) en forme de boucles qui pourront s'enchaîner selon la volonté de chacun.

Une collation (knack et 1 boisson) est également offerte par la Communauté de Communes à chaque point de ravitaillement.

Une tombola gratuite est organisée : un vélo électrique pour les adultes et un VTT pour les enfants (moins de 16 ans) sont à gagner.

L'inscription portant engagement de respecter le code de la route se fera respectivement à chaque point de départ.

Le Conseil Municipal Jeunes est cordialement invité à cette manifestation.



Le Point Info Habitat de la Bruche vous propose une nouvelle exposition

### Earthship : Les principes d'une écoconstruction

Cette exposition vous permettra de découvrir un mode de construction durable et quasiment autonome réalisé avec des matières recyclées. L'exposition est proposée par notre partenaire, l'association Nouvelle Terre Alsace.

Et toujours au Point Info Habitat de Schirmeck :

**Nouveauté : vous pouvez désormais enregistrer votre demande de logement social au Point Info Habitat !**

Notre matériauthèque consacrée aux matériaux isolants est toujours disponible.

Vous trouverez également toutes les informations nécessaires pour votre logement et des professionnels vous apportent un conseil neutre, gratuit et personnalisé lors des permanences, les horaires sont disponibles sur le site

<http://cc.valleedelabruche.fr/vivre-dans-la-vallee/maison-de-la-vallee.html>

Où nous trouver ?

Point Info Habitat de la Bruche  
Maison de la Vallée (2ème étage avec ascenseur)  
114 Grand Rue à Schirmeck

Les horaires d'ouverture :

Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,  
Mercredi et jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,  
Vendredi : de 9h à 12h.

Entrée libre et sans rendez-vous

## Bientôt les vendanges

Le Pôle Emploi, l'Association des Viticulteurs d'Alsace ainsi que la Mutuelle Sociale Agricole recherchent des personnes de tout âge pour les vendanges.

Renseignements auprès d'Alsace Vendanges au 03.89.20.80.70



**TOUTE L'INFO SUR L'HABITAT !**

**EXPOSITION**

**Earthship :**  
**Les principes de l'écoconstruction**

Une maison durable, respectueuse de l'environnement et autonome !

**Maison de la Vallée (2ème étage)**  
114, Grand Rue, à Schirmeck  
**Téléphone : 03 88 97 86 20**  
**Horaires d'ouverture :**  
Mardi : 10h-12h, 14h-17h  
Mercredi : 9h-12h, 14h-17h  
jeudi : 9h-12h, 14h-17h  
Vendredi : 9h-12h

valleedelabruche.fr  
Conseil Départemental Bas-Rhin

## **La propreté canine : un geste citoyen**

Le chien, plus que tout autre animal de compagnie, a besoin pour son équilibre physique et mental de sortir de l'appartement ou de la maison de son maître. La promenade quotidienne est aussi pour le propriétaire l'occasion d'un dépassement apprécié et c'est vers les espaces verts extérieurs que le maître conduit son chien.

### **La pollution canine**

Chaque année, nos canidés domestiques sèment plusieurs milliers de tonnes d'excréments lors de leurs promenades quotidiennes qui, si elles ne sont pas ramassées, peuvent constituer de véritables nuisances

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines

Les problèmes que pose la pollution canine sont nombreux : propreté urbaine, dégradation du cadre de vie et de l'environnement, souillures du Domaine Public, des espaces, des aires de jeux pour enfants ....

Défaut d'hygiène avec la prolifération des microbes, de sécurité avec les risques de chute, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou malvoyante, sans parler des conflits entre les propriétaires de chiens et autres usagers.

La pollution canine provoque le mécontentement des agents d'entretien des espaces verts. En effet, il n'est pas agréable de tondre une crotte molle et d'en prendre une rasade sur soi ou d'y plonger les doigts, l'horreur absolue, en cas de plantation.

### **Le plan de propreté canine**

Un plan de propreté canine combine 4 actions conjointes :

- le partage de l'espace public
- la sensibilisation des propriétaires
- l'utilisation de sachets à déjections canines
- la répression

### **La sensibilisation des propriétaires**

Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...

### **L'utilisation de sachets à déjections canines**

La Commune de Soultz-les-Bains a procédé dernièrement à l'acquisition de distributeur de sachets à déjections canines. Ces derniers seront installés aux lieux suivants :

- Rue de Strasbourg
- Rue du Fort, au niveau de l'Ecole
- Rue de Molsheim
- Parking de la Bibliothèque
- Rue du Moulin

### **La répression**

Enfin, il apparaît toujours nécessaire de recourir aux amendes pour inciter les plus récalcitrants au civisme. La répression, fondée sur la législation municipale et les pouvoirs de police du Maire, est alors le dernier moyen, à la suite des démarches préventives.

Un propriétaire doit obligatoirement veiller au ramassage des déjections de son chien, même dans le fil d'eau (arrêté du 2 avril 2002, article 99-2 et 99-6 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD)).

En cas de non respect, il encourt une amende de 35 euros (R.632.1, Code Pénal).



## Rentrée de la gymnastique volontaire

La rentrée des séances de gymnastique se rapproche.

Ci-dessous le programme de reprise :

- **Les Lundis :**

Les cours reprendront lundi le 5 septembre à 20 h 00. Les séances se déroulent dans la salle d'évolution de l'école et toute nouvelle inscription est la bienvenue. Les cours, d'une durée d'une heure quinze, sont à la portée de tout adulte, homme ou femme. Au programme : souplesse, renforcement musculaire, équilibre et gainage. Les mouvements se font sur des tapis de gym avec ou sans agrès.



- **Les Mercredis :**

Une deuxième séance vous est proposée le mercredi soir, même endroit, de 20 h à 20 h 45 (à partir du 6 septembre). Il s'agit d'un cours plus « soutenu » : taille, abdo, cuisses, fessiers en non stop pendant ¾ d'heure. Une paire de baskets d'intérieur vivement conseillée pour l'équilibre.

**A noter qu'une seule inscription vaut pour les deux cours.**

- **Les Samedis :**

Les séances de gym douce pour nos aînés ou toutes personnes à mobilité réduite redémarreront le 10 septembre à 10 h 00 dans la salle d'évolution de l'école. Un groupe d'une dizaine de personnes s'est mis en place l'an passé et les « nouveaux et nouvelles » seront accueillis avec grand plaisir. Ces séances ont pour but de vous aider à conserver votre autonomie physique en vous maintenant en forme, en conservant l'équilibre et la coordination de vos mouvements d'une part, et de vous permettre de rester en contact avec vos voisins et amis car le lien social est essentiel à tout moment de la vie.

**Contact :** Mme Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64 ou Marie-Paule CHAUVET au 03.69.82.50.45

## Rentrée du Club Féminin de Soultz-les-Bains

L'heure de la rentrée a sonné...

Les activités du Club Féminin de Soultz-les-Bains reprendront à partir du lundi 22 septembre 2016 à 20h00 à l'Ecole des Pins.

Le programme des activités sera défini lors de cette soirée de rentrée.

**Contact :** Mme Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64  
ou Marie-Paule CHAUVET au 03.69.82.50.45



L'utilisation du jeu Pokémon Go fait l'objet de plusieurs recommandations gouvernementales depuis sa sortie le 24 juillet 2016. Cette application en réalité augmentée (superposition d'images 2D ou 3D à notre perception de la réalité, en temps réel) occasionne de nouveaux questionnements juridiques

### ***Des appels à la prudence par différents acteurs***

Plusieurs incidents ont été signalés en raison de l'utilisation massive du jeu Pokémon Go : arrêt inopiné de voitures, inattention des piétons en ville, accidents de la route, attroupements en période d'état d'urgence, introduction dans des lieux privés ou interdits au public, perturbation dans les gares...

Le phénomène appelle les autorités à réagir en conséquence des risques liés à ces nouveaux usages. Dès le lendemain de la sortie officielle du jeu, le ministère de l'Intérieur a ainsi rappelé sur son site internet que « jouer et tenter de chasser des Pokémon au volant est évidemment interdit, pour la sécurité de tous ». Au niveau local, certaines préfectures ont relayé ces alertes à la prudence.

Les pompiers de Paris et la gendarmerie nationale ont réagi sur Twitter dans le même sens, en plus de donner des conseils pratiques à destination des adultes lorsque les joueurs sont de jeunes enfants.

La SNCF a également multiplié les appels à la vigilance, par des messages sonores et visuels dans les gares afin de limiter les incidents, en rappelant notamment qu'il était interdit de descendre sur les voies ferrées.

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a fait publier un message d'alerte sur les cyber-risques liés à l'installation et l'usage du jeu. Elle a aussi émis plusieurs recommandations de cyber sécurité pour protéger les données à caractère personnel de chacun, comme :

- veiller à ne télécharger que la version originale de l'application ;
- désactiver l'installation d'applications ayant pour sources des sites tiers ;
- vérifier les permissions demandées par l'application ;
- cloisonner son identité réelle de celle utilisée sur le jeu ;
- éviter le partage d'informations de géolocalisation.

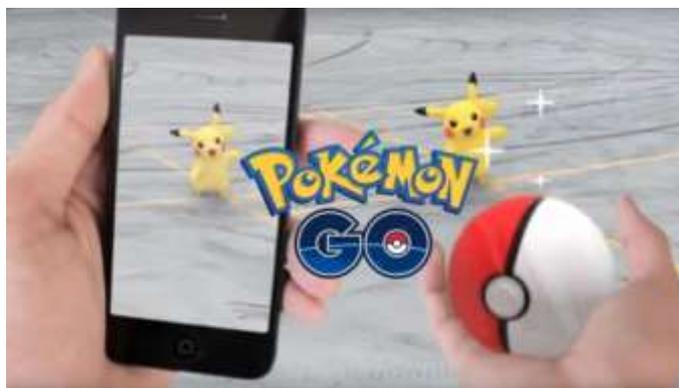
Enfin, le Gouvernement a prévu une campagne de sensibilisation à la pratique de ce jeu pour les élèves à la rentrée scolaire 2016.

### ***Des joueurs automobilistes déjà sanctionnés***

En matière de sécurité routière, l'article R412-6-1 du Code de la route interdit l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation, sous peine d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

Concernant les blessures involontaires, le délit d'atteinte à la personne est constitué dès lors qu'un conducteur a porté atteinte à l'intégrité d'une personne en raison de son imprudence, de sa négligence ou d'un moment d'inattention.

Un retrait de 6 points sur le permis de conduire, 30 000 € d'amende et 2 ans de prison sont prévus par l'article L232-2 du Code de la route en cas d'incapacité de plus de trois mois de la victime (peine fixée à 45 000 € d'amende et 3 ans de prison en cas d'incapacité supérieure à trois mois, hors peines rehaussées en cas de circonstances aggravantes).



## Les Rendez-Vous du Compostage du Sélect'Om



### Calendrier des animations autour du compostage organisées par le SELECT'Om !

Les animations sont gratuites  
et libres d'entrée sauf indication contraire.

#### EN SEPTEMBRE

- Jeudi 15 septembre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à la salle des fêtes de la Rothaine, 13 rue principale, à Natzwiller.
- Dimanche 25 septembre 2016 : Retrouvez-nous sur notre stand lors de l'exposition du fruit, de 10h à 17h au château, 103-105 Grand Rue, à Dorlisheim.

#### EN OCTOBRE

- Dimanche 23 octobre 2016 : Retrouvez-nous sur notre stand lors de la fête du fruit, de 10h à 17h à la salle des fêtes, rue Gutenberg, à Gresswiller.
- Jeudi 27 octobre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 au foyer rural, 25 le Bourg, à Bourg Bruche.

#### EN OCTOBRE

- Mercredi 5 octobre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à la salle polyvalente, 17 rue Principale, à Wolxheim.
- Samedi 8 octobre 2016 : Assistez à un atelier pratique sur les jardins en Lasagnes, de 9h à 12h, à La Broque. Attention : nombre de places limité, inscrivez-vous au 03.88.47.92.20.
- Samedi 15 octobre 2016 : Assistez à un atelier pratique sur les jardins en Lasagnes, de 9h à 12h, à Griesheim-près-Molsheim. Attention : nombre de places limité, inscrivez-vous au 03.88.47.92.20.
- Mardi 18 octobre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 au foyer, 83 rue Neuve, à Heiligenberg.
- Jeudi 20 octobre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à la salle Mertian, 19 rue Monseigneur Barth, à Boersch.

#### EN NOVEMBRE

- Mardi 8 novembre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à l'Hôtel de la Monnaie, Caveau Coulaux, rue de la Monnaie, à Molsheim.
- Jeudi 10 novembre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à la salle Maison des Arts Sports et Loisirs, 1 rue de l'Eglise, à Cosswiller.
- Jeudi 17 novembre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à la salle Hanse Luis, 50 rue du Général de Gaulle, à Duppigheim.
- Jeudi 24 novembre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à la salle de l'Aurochs, 2 rue de l'Eglise, à Urmatt.
- Mardi 29 novembre 2016 : Participez à une animation autour du compostage et du jardinage au naturel, à 19h30 à la Maison des Loisirs, salle de la Mairie, 32 rue Principale, à Saulxures.

## Rentrée de l'atelier danse de salon



L'Atelier Danse a lieu tout les vendredi soirs de 20h15 à 22h00 à l'école des Pins, 8 rue du Fort., pour les danses de salon en couple.

Nous proposons également aux personnes seules (hommes ou femmes) l'apprentissage de danses individuelles telles que : disco, reggae, antillaise, madison, tarentelle, le troisième vendredi du mois.

L'initiation à la danse est bénévole et gratuite.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Ghislaine et Albert SPECHT au 03.88.38.61.60

Et n'oubliez pas : **Danser c'est bien, bien danser c'est mieux !!!**

## **Modification des sonneries à l'église St Maurice**

Depuis le 1er septembre 2016, une modification des sonneries a été faite à l'église paroissiale St-Maurice. Cette dernière possède, depuis 1988, une sonnerie particulièrement remarquable et homogène saluée par les campanologues.

Dorénavant, à la fois dans un souci d'économiser ces cloches (qui peuvent aussi s'user et risquent de se fêler plus rapidement) et de diversification, l'angélus sera sonné sur des cloches différentes. La nouvelle programmation épouse de manière symbolique la course du soleil au cours de la journée.

Sur les cinq cloches que possèdent notre église (la cloche 5 étant la plus petite et la 1 la plus grosse), c'est désormais la 4 qui sonnera joyeusement le matin, le 2 – plus lourde et ample – à midi au moment où le soleil est à son zénith, et la 3 dans la paix du soir. Les horaires et durées de sonnerie demeurent inchangés.

Par ailleurs, une nouvelle sonnerie est programmée : le dimanche matin, à 9h30, la grosse cloche sonnera seule pendant 4 minutes. Les dimanches où la messe est célébrée, elle continuera de faire office de première sonnerie – dr'Zeiche, et les dimanches où la messe n'est pas célébrée à Sultz, elle invitera à se souvenir de la résurrection du Seigneur en invitant à se mettre en route pour l'eucharistie dominicale dans un village voisin.

---

L'angélus. Trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, aux clochers de la plupart des églises une cloche sonne en volée. Il s'agit d'une habitude du 14e siècle, encouragée depuis par de nombreux papes : la prière de l'Angélus par laquelle l'Église médite les récits de l'Incarnation et de l'Annonciation. Ce résumé de l'histoire du salut met l'accent sur le « Oui » de Notre-Dame. De courts versets, suivis par trois Je vous salue, Marie, composent la prière de l'Angélus. Durant le temps pascal (de Pâques à la Pentecôte), la récitation de l'Angélus est remplacée par celle du Regina coeli.

---



## **BIBLIOTHEQUE DE SOULTZ LES BAINS**

### **A LIRE DE TOUTE URGENCE !!!**

Tous les maris et toutes les femmes- ont leurs secrets. Certains peuvent être dévastateurs.

Jamais Cecilia n'aurait dû trouver cette lettre dans le grenier. Sur l'enveloppe jaunie, quelques mots de la main de son mari : « A n'ouvrir qu'après ma mort ». Quelle décision prendre ? Respecter le vœu de John-Paul, qui est bien vivant ? Ou céder à la curiosité et découvrir un secret qui risque de bouleverser sa vie ?

Numéro 1 sur la liste des best-sellers du New York Times pendant près d'un an, vendu dans 35 pays, Le Secret du mari est un phénomène d'édition. Ce roman intense, pétillant, plein d'humanité allie suspense et émotion jusqu'à la dernière page. Un livre bouleversant qu'on n'oublie pas.

#### **Horaires d'ouverture à partir de la rentrée :**

Mardi de 16h30 à 18h30 (et une, deux, histoires pour les enfants à 17h !)

Mercredi de 15h à 17h Vendredi de 17h30 à 19h30

Samedi de 10h à midi



## Le défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une institution de l'Etat **complètement indépendante**. Créée en 2011 (inscrite dans la Constitution dès 2008), elle s'est vu confier deux missions :

- **défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ;**
- **permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.**



Toute personne physique (un individu) ou morale (une société, une association...) peut **le saisir directement et gratuitement** lorsqu'elle :

- pense qu'elle est discriminée (Une discrimination est **une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi** (sexe, âge, état de santé...) et **dans un domaine cité par la loi** (accès à un service, embauche...). A ce jour, 20 critères de discrimination (« critères prohibés ») sont fixés par la loi.)
- constate qu'un représentant de l'ordre public (police, gendarmerie, douane...) ou privé (un agent de sécurité...) n'a pas respecté les règles de bonne conduite ;
- a des difficultés dans ses relations avec un service public (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, retraite...) ;
- estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés.

Le Défenseur des droits est né de **la réunion de quatre institutions** : le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) et la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS).

Près de 250 personnes travaillent au siège du Défenseur des droits, à Paris. En France métropolitaine et outre-mer, ce sont 397 délégués qui vous accueillent pour vous accompagner dans la défense de vos droits.

Les coordonnées et les lieux de permanence du délégué de secteur :

### Monsieur Jean-Claude BICKEL

Le Patio

133, Grand'Rue

67700 SAVERNE

Téléphone : 03.88.71.57.82

Permanence : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi

## Préserver et embellir nos lieux de vie...

### Nettoyage des caniveaux

Le problème est récurrent et chaque année nous devons malheureusement renouveler ce message.

Le nettoyage et le désherbage des trottoirs et rigoles incombent aux riverains. Beaucoup de Soultzois prennent très à cœur de maintenir propres les abords de leur maison. D'autres font en plus de gros efforts pour fleurir leur maison, et contribuent ainsi à rendre notre commune plus accueillante et agréable. Qu'ils en soient vivement remerciés !



Malheureusement, quelques autres négligent cette tâche et laissent pousser les mauvaises herbes disgracieuses dans leur caniveau, réduisant ainsi à néant les efforts faits par le plus grand nombre.

L'esthétique est une chose, mais il y a plus grave ! En effet, un caniveau mal entretenu peut provoquer un mauvais écoulement des eaux de pluie, ce qui peut avoir de graves conséquences en cas de fortes précipitations. Il est indispensable que chacun fasse un minimum d'efforts pour contribuer au bon fonctionnement du réseau d'écoulement des eaux, et par là même contribuer à la propreté de notre cité. On ne peut pas tout attendre de la collectivité !

Merci à tous pour les efforts d'entretien et d'embellissement de notre belle commune.

## ***Coupe d'Alsace Gilbert Bach à Soultz-les-Bains C'était le Dimanche 4 septembre 2016***

Le club de l'ASPHA Strasbourg a organisé la 4<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Alsace Gilbert Bach à Soultz-les-Bains avec l'appui du club local et de la Mairie. L'organisation de cette journée a été irréprochable, le spectacle sportif à la hauteur de l'évènement.

Si l'équipe réserve de l'ASHPA a remporté sans difficulté cette coupe, il lui restera à décrocher encore une victoire pour remporter définitivement le trophée offert par le CRH Alsace.

L'ASCO Mulhouse termine 2<sup>ème</sup> malgré l'énergie déployée du joueur espoir Quentin Herbrecht en gros progrès, ASTRES Strasbourg 3<sup>ème</sup> avec ses 2 espoirs Katia Lang et Mélody Siarra qui ont permis de devancer les Aigles Noirs d'Illkirch 4<sup>ème</sup>. Notons que ces équipes se sont battues avec sportivité, chaque match étant disputé avec l'esprit d'un derby. C'est de bon augure pour le tout prochain championnat.

La remise des coupes et des récompenses a été effectuée par M. Guy SCHMITT, Maire de Soultz-les-Bains, M. Raphaël VOLTZ, Président du CDH67, Mlle Cathy SCHALL, Présidente du club de basket local, et Cécile Bach invitée d'honneur.

Le Député-Maire de Molsheim, M. Laurent FURST est venu saluer tous les participants.

Jean TORQUIEVE, Responsable de la Commission EST Basket, n'a pas manqué de remercier l'arbitrage, les opérateurs de la table de marque et les bénévoles qui ont assuré la réussite de cette journée, en particulier Anais GRUBER, Sabine ARTZ et Alain NEDELEC ainsi que les bénévoles locaux. Le Président de l'ASHPA Gilbert FROSSARD (encore actif malgré son éloignement) peut être fier de ses troupes.

